

Ecole Élémentaire de PORTICCIO.

Note de rentrée

Horaires de l'école :

Matin :	8h30/11h30	les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis
Après-midi :	13h30/16h30	les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis
	8h30/11h30	les Samedis

- L'accueil dans la cour a lieu à partir de 8h20 et 13h20. Aucune surveillance n'est assurée avant 8h20 et 13h20.
- Les élèves se présenteront à l'école à l'heure et dans un état de propreté irréprochable, une tenue décente est exigée...les « caracos courts » pour les filles et les maillots de bain pour les garçons sont à proscrire.

Retards :

Les parents veilleront aux heures de rentrée et de sortie. Il leur est demandé d'être vigilants et de respecter les horaires. Des retards répétés gênent le bon déroulement de la classe et peuvent entraîner des sanctions voire une exclusion de l'enfant.

Absences des élèves :

Toutes les absences doivent être justifiées par un mot adressé à l'enseignant(e).
Un certificat médical sera fourni pour les absences de 2 jours et plus.

Absences des enseignants :

En principe, tout enseignant est remplacé le jour même, dans le cas contraire, les parents sont invités à reprendre leur enfant. En cas d'impossibilité, les élèves seront accueillis dans une autre classe.

Hygiène et sécurité :

- Les parents devront veiller à ce que les enfants se couchent à une heure raisonnable, même les élèves de CM2 ... Les médecins scolaires préconisent : 20h30 / 21h00 maximum.
- Aucune école n'est à l'abri des poux... Surveillez régulièrement la chevelure votre enfant afin d'intervenir rapidement en cas d'épidémie de poux, il existe des produits très efficaces.
- Les élèves ne doivent porter aucun objet dangereux, aucun bijou, jeu électronique, téléphone portable, ou aucun objet coûteux qu'ils risquent de perdre.
- N'utilisez le téléphone de l'école qu'en cas d'urgence le matin de 10h00 à 10h15 et l'après midi de 15h00 à 15h15. Tel/fax : 04.95.25.11.57.
- Il est absolument indispensable qu'avant de quitter l'école, votre enfant fasse constater aux maîtres de service qu'il s'est blessé durant la récréation ou qu'il a cassé ses lunettes, un appareil dentaire... Ou perdu un objet... Dans le cas contraire, il ne sera pas possible de faire une déclaration d'accident.

Samedi vaqués :

La liste des samedis vaqués vous sera communiquée prochainement.

Matériel scolaire :

Les élèves se présenteront à l'école avec le matériel de classe complet et en état.

Il leur est demandé de prendre soin des livres qui leur sont confiés. Ceux-ci doivent être couverts et rendus en bon état. Dans le cas contraire vous veillerez à leur remplacement.

Relation Parents Enseignants :

- Toutes les notes d'information aux parents doivent être signées par les parents et collées sur le cahier de texte ou de liaison.
- Les parents sont invités à prendre contact avec les enseignants à l'occasion de tout problème de santé, familial, travail scolaire, noter un mot sur le cahier de texte/liaison.
- Une réunion d'information par cycle sera programmée prochainement.
- Le directeur reçoit le vendredi après-midi sur rendez vous.

Coopérative scolaire :

Le montant des cotisations à la coopérative scolaire de l'école est fixée à 16 euros par an et par famille.

Goûter :

La distribution de goûter est interdite, afin de veiller à la santé des enfants nous vous demandons de proscrire toutes friandises, galettes et autres boissons sucrées, si nécessaire préférez des fruits.

Cantine :

Les inscriptions se font à la Mairie Annexe de Porticcio. Chaque élève devra confirmer, chaque matin, sa présence à la cantine, auprès de son enseignant.

Formulaires de rentrée et assurances :

- Vous voudrez bien remplir avec le plus grand soin la fiche de renseignements, n'omettez rien, signalez tout problème de santé, ou scolaire, ou tout suivi extérieur CMPP, etc....dont les enseignants auraient à tenir compte.
- L'assurance étant obligatoire pour les activités sportives hors école et autres sorties : nature, éducatives ...classes transplantées...vous veillerez à ce que vos enfants soient correctement assurés.
 - ★ Soit à un avenant au contrat familial garantissant ces risques.
 - ★ Soit à une assurance individuelle scolaire. (Les différents formulaires vous seront distribués).Dans tous les cas, joindre un justificatif à la fiche de renseignement.

Vaccinations :

Vous veillerez à ce que les vaccins et rappels soient à jour.

Conseil d'école :

Les parents qui le souhaitent peuvent être candidats au conseil d'école (10 représentants par liste de candidatures) et le signaleront par écrit au directeur dès que possible.
La date des élections vous sera communiquée prochainement.

Bonne rentrée à tous, merci de votre coopération.

Les enseignants.